

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET  
DE L'EDUCATION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUSS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS  
AND CIVIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,  
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

SERVICE OF CONTRACTS

DECISION N° 00033 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU

30 AVR 2021

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°  
02/DC/MINJEC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES KITS DES MEDIATEURS  
COMMUNAUTAIRES POUR LES EQUIPES MOBILES D'ANIMATION POPULAIRE URBAINE ET  
RURALE (EMAPURS)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;  
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;  
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant la demande de cotation N° 02/DC/MINJEC/CIPM/2021 du 25 Mars 2021 pour l'acquisition des kits des médiateurs communautaires pour les équipes mobiles d'animation populaire urbaine et rurale (EMAPURS) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative au dossier de consultation sus visé :

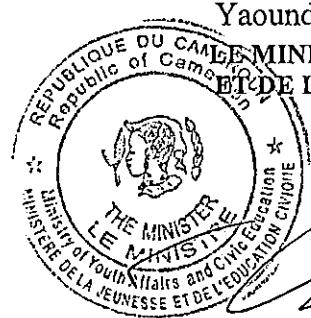
NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU DE LIVRAISON	DELAI DE LIVRAISON
ETS LE SAWA TEL : 674282355	14 667 750	Immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	30 jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

Yaoundé, le 30 AVR 2021  
LE MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE  
Maître d'Ouvrage



*Moumouna Foutsou*